



ASSOCIATION POUR  
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE  
DE LA VALLÉE DE CERVIERES

Association créée en 1969

Agréée par le ministère de l'Environnement n°72085

72 le chef-lieu - 05100 CERVIERES



# La Paparelle

n°9 - été 2013

## ÉDITO

Ce mardi 28 mai, l'UNESCO a accepté que le massif franco-italien du Mont Viso intègre le réseau mondial des réserves de biosphère, projet que je vous avais présenté dans ce même éditto du N°8 2012.

Le Conseil international de coordination « Man and Biosphère » de l'Unesco a également recommandé aux Etats français et italien de signer l'accord de coopération qui permettrait automatiquement l'avènement de la 13e Réserve de biosphère transfrontalière au monde.

Le programme « Man and Biosphere » encourage les recherches et programmes d'actions interdisciplinaires pour une gestion durable des ressources, qu'elles soient naturelles, économiques ou humaines. Cette désignation, obtenue pour une durée de 10 ans, renforce la notoriété du territoire auprès du grand public.

Cette année un autre événement qui touche plus directement notre vallée, s'est vu proposé à notre petite communauté: «Les commémorations du Traité d'Utrecht». De quoi s'agit-il et en quoi un traité signé en 1713 dans une ville des Pays Bas, nous concerne t' il ?

L'A.E.S.C. s'est intéressée à ce pan d'histoire car il a été lourd de conséquences pour le Briançonnais et faisant de CERVIERES une commune frontalière.

Outre les détails de l'histoire, qui seront présentés dans une exposition proposée dès cet été, le plus intéressant est que cette curiosité de l' AESC a généré une dynamique aboutissant à ce que la municipalité et un collectif d'associations cerveyrines et italiennes construisent ensemble avec enthousiasme un programme de festivités autour de ces commémorations. Plusieurs avantages en découlent:

- l'occasion de prendre connaissance d'une partie importante de l'histoire de notre territoire
- l'opportunité de rétablir des liens transfrontaliers
- l'enrichissement pour la commune qu'a occasionné la mise en œuvre d'un collectif inter associatif
- la valorisation de notre territoire en rapport avec la labélisation « Man et Biosphère »

Sans attendre la réalisation du grand projet de la "réserve de biosphère transfrontalière", nous démontrons ainsi que nous sommes capables, à notre échelle, de recréer des liens avec nos voisins et de mettre nous-mêmes en valeur les qualités de notre territoire. Et ceci en réveillant l'histoire qui nous rappelle nos similitudes et nos préoccupations, qu'elles soient humaines, culturelles, ou autres...

Nous pourrions peut-être porter à nouveau notre regard au delà des sommets qui nous séparent et renouer des liens tels qu'ils étaient avant la seconde guerre mondiale, puisque les cerveyrins malgré la perte des vallées dites «cédées» en 1713, ont continué d'entretenir d'excellents liens de voisinage avec les vallées Piémontaises et plus précisément avec la commune de Césanne et le hameau de Bousson.

Bernadette BRUNET

# Nouvelles de l'association

\*Animations: l'AESC participe depuis plusieurs années aux animations pour la promotion de la station de ski de fond: festi nordic, traces douces et nouveauté. Elle a mis en place des soirées diaporama cet hiver sans oublier la ventes de cartes, cadres, livres, ... pour la restauration du patrimoine, aux sorties des messes d'été.

\*Budget: en augmentation. Nous arrivons à 80 adhérents, grâce aux nouveaux qui se sont joints à nous, ce qui donne à notre petite équipe d'actifs, du baume au coeur.

## \*Réalisations:

- la seconde tranche de l'inventaire du Musée est clôturée, nous avons également participé à la visite du Musée par la Conservatrice du Musée -Muséum de Gap qui nous a prodigué quelques conseils afin d'élargir nos recherches.

- réalisation d'un diaporama par Elsa Giraud, l'historienne qui travaille pour l'AESC avec la participation et les conseils de Michel Brunet et Daniel Rey. Ce diaporama a été présenté lors de chacune des 4 semaines des congés d'hiver, et le sera de nouveau cet été.

- recherches pour l'exposition du Traité d'Utrecht. Notre historienne a élaboré cette exposition avec l'apport des travaux de Catherine GATINEAU, Pierre BOYER et Raoul MARIN, (et autres contributeurs qui seront remerciés lors de la présentation de cette exposition) et une aide financière de notre Municipalité. Pour sa mise en valeur nous avons fait appel à Régis Ferré.

## \*Nouvelles des restaurations:

- le tableau du Calvaire a retrouvé sa place à St Michel.

- les devis et dossiers concernant les deux petits tableaux et les gravures sont réalisés et l'attente de la réponse de la DRAC reste la dernière étape. Le prochain projet de restauration est déjà envisagé

- un tableau du XIX<sup>e</sup> siècle resté depuis de nombreuses années en sécurité dans un chalet, probablement pour le protéger durant la dernière guerre, a été restitué à l' AESC qui l'a entreposé à la chapelle St Mamé au dessus de la Mairie.

- le chasublier a enfin été mis en place et rempli de précieux vêtements religieux.

- le tableau du Calvaire à retrouvé sa place à St Michel, vous pourrez l'admirer lors des visites guidées du village offertes par la Municipalité tous les mercredis après midi de cet été.

## \*Projets:

- enrichissement de nos relations franco-italiennes -

- une expo puisqu'en 2014 aura lieu le Centenaire du début de la première guerre mondiale. Pour connaître ce qu'ont vécu les Cerveyrins lors de cette période douloureuse, qu'ils aient été combattants ou parents, épouses et enfants de ces soldats qu'on oublie.

# Natura 2013

L'été dernier une étude hydrogéologique du Marais du Bourget a été entreprise, les documents sont en cours de finalisation et seront présentés à l'automne 2013.

Une réunion de démarrage pour un projet de sentier d'interprétation a eu lieu en juin afin d'enclencher enfin la démarche que nous attendions, de valorisation de ce patrimoine naturel.



Un sentier d'interprétation balisé de quelques bornes et accompagné d'un livret sera, dans un premier temps, créé sur un circuit limité, dans l'attente d'un projet élargi à la Haute vallée.

Une réunion du Comité de Pilotage est prévue en septembre pour l'ensemble du site Natura 2000 «Rochebrune-Izoard-Vallée de la Cerveyrette».

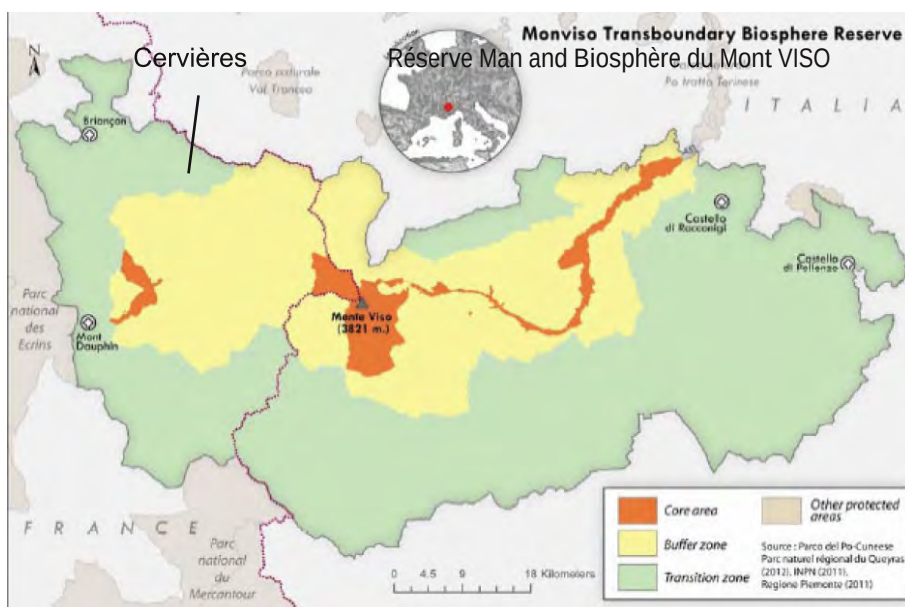
## De la république des Escartons au Man and Biosphère transfrontalier du Mont Viso

Après la reconnaissance de l'UNESCO et dans l'attente de l'accord entre la FRANCE et l'ITALIE, la réserve Man and Biosphère du Mont VISO s'étend de part et d'autre de la frontière, reconnaissant ainsi la grande unité de ce pays autrefois regroupé dans la République des Escartons et artificiellement divisé, il y a trois cents ans par le traité d'Utrecht.

Elle comprend l'ensemble du Queyras, une partie du Guillestrois, du Briançonnais et de l'Ubaye pour la France et le Val Po, le Val Varaita et le Val Maria pour l'Italie. Elle concerne 21 communes coté français et 88 communes coté italien, totalisant 294 000 hectares et 266 000 habitants.

Elle est divisée en trois zones:

- zone centrale: zones protégées en orange sur la carte,
- zone tampon: villages constitutifs des parc nationaux, dont celui du Queyras, en jaune sur la carte,
- et zone de coopération: les communes limitrophes dont Cervières, en vert sur la carte.





# La commémoration du traite d'Utrecht

Afin de participer aux commémorations du Traité d'Utrecht qui a redéfini les frontières franco-italiennes en 1713, l' AESC a sollicité les associations de Cervières et la Municipalité pour organiser ensemble un programme de festivités dont voici le détail qui sera sans doute étoffé car la commémoration durera toute l'année 2013.



## Côté Italien à Césana Torinese

\* le samedi 6 juillet Conférence Franco-Italienne  
"La montagne est-elle un trait d'union? - l'histoire qui nous réunit"  
par Andrea ZONATO Historien du Diocèse de Suze  
Lieu: bibliothèque via IV Novembre 11 horaire: 21h

## à Cervières

- le dimanche 7 Juillet, Rencontre transfrontalière: Spectacles musiques et danses, pique-nique partagé au col Bousson. RDV : côté français, départ à partir de 10h de la plaine du Bourget dans la Vallée des Fonts, puis descente au refuge Montino.

- le dimanche 11 août Journée festive franco-italienne: Découverte du patrimoine Cerveyrin : le village et l'église, le fort des Aittes, la Maison Faure-Vincent Dubois, photographies anciennes.



## Exposition: Quand la frontière paraît à Cervières

Signé en 1713 par la plupart des pays européens, le traité d'Utrecht mit fin à la Guerre de Succession d'Espagne, reconfigura un grand nombre de frontières ... et changea le cours de l'histoire du Briançonnais. La scission du Briançonnais est à l'origine de profondes mutations qui affectent la vie économique, la gestion communale et les relations sociales. Cervières, jusqu'alors noeud de circulation au coeur du Briançonnais, voit s'installer la frontière sur ses hauteurs.

L'exposition réalisée par l'historienne Elsa Giraud vous propose de découvrir les conséquences du traité d'Utrecht à Cervières ainsi que les témoins de cette histoire commune aux deux versants des montagnes.

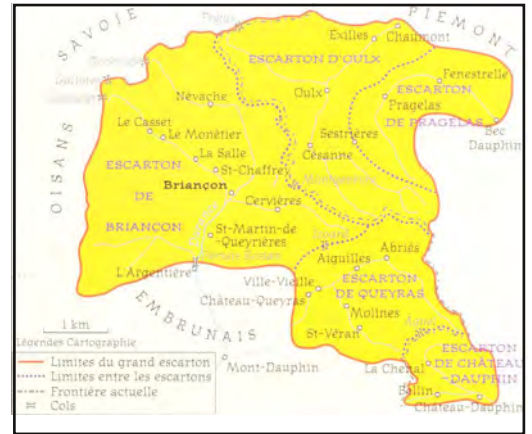
Les panneaux de l'exposition abordent les thèmes suivants :

- " Les Escartons avant le traité d'Utrecht : la démocratie des Escartons, l'intérêt économique qu'ils ont représenté, les échanges avec les Escartons d'outre-monts,,
- " La situation de Cervières pendant la guerre de succession d'Espagne,
- " Le contenu du traité et le principe des eaux pendantes,
- " Les conséquences sociales, économiques, du traité sur Cervières,
- " Le patrimoine commun aux deux versants des Alpes,
- " Le bornage de la frontière,
- " Quels liens aujourd'hui avec les anciens Escartons transfrontaliers ?



# «Servières» pendant les 13 années de guerre 1701/1714

"Servières" compte à cette époque 900 habitants environ. C'est l'une des 12 communautés de l'Escarton de Briançon, qui avoisine alors 2100 habitants. Les cinq Escartons du Dauphiné: Briançon, Queyras, Oulx, Valcluson (ou Pragelas), Château-Dauphin forment le Grand Escarton de Briançon, avec 51 communautés.



**L'étude des sobriquets donne quelques indications :**  
**blanchon = meunier,**  
**goye = tisserand,**  
**cramier = colporteur,**  
**boulin = charpentier,**  
**drevet = mansier,**  
**massouquin = maçon**

Les registres paroissiaux nous informent sur les noms de famille, les mariages, baptêmes, décès : Albert, Albertin, Bès, Blanc, Cot, Faure, Geors, Gignoux, Pierre, Silvestre, Rey, Vincent, Sézanne...: au milieu des noms composés, les noms de famille sont encore souvent simples. La famille compte en moyenne 4 enfants.

Entre 1706 et 1714 le curé note sur le registre 8 naissances d'enfants de soldats en garnison dont un de Nicolas Jean Giraud avec Marie Faure-Vincent en 1714 «qui a déclaré en présence de témoins avoir conçu criminellement du susdit Jean». On compte parfois 50 décès par an. Les

pénitents se chargent de la cérémonie. En 1715 un office est célébré pour Marie Albertin «dont le cadavre a été trouvé écharpée par un assassinateur piémontais sur le col de l'hizard le 18.10.1714».

Parmi les métiers notés sur les registres, on trouve: meunier, tisserand, tailleur, tailleuse, cordonnier, charpentier, serrurier, maçon, tanneur et chamoisier, maréchal-forgeron, notaire, sage-femme, commerçant, aubergiste, muletier.

Selon les principes de la charte de 1343 régissant les Escartons, le «Consul» administre la communauté, il est «député» au conseil de l'Escarton; il est élu chaque année lors des «assemblées électorales» convoquées au son du tambour ou de la cloche sur la place du village. Il est aidé d'un secrétaire (parfois l'instituteur), et d'auditeurs consulaires, payés, chargés de fixer le prix des denrées et fournitures pour l'Escarton et d'officiers municipaux:

**Le 26 janvier 1710, le consul Frézet se plaint : « voyant qu'il se fait de grands dégâts de bois or que plusieurs qui n'en n'ont plus besoin en font des amas extraordinaires plus qu'on en pourra user ou employer décide de fermer les réserves de bois et l'utiliser soit pour brûler ou pour préparer les cercles... »**

- le «mansier», chargé de surveiller l'usage des nombreux canaux «peyras» et «béals»,
- le «bannier» chargé de surveiller les forêts et le paiement des amendes dites «ban». Quand le bannier découvre du bois de mélèze dans les maisons d'Antoine Faure de Rioutord et d'Antoine Brac au Bourget, tous deux ont à payer un ban de 6 livres.

Le bannier surveille les essarts et défrichements abusifs. En 1726 «il y a quelques habitants qui essayèrent de faire des hissarts dans les communs et portent préjudice soit aux pâturages, croisement des bois passages et autres choses».

- le «champier» qui s'engage à « prendre garde à nos bois et au bestail afin qu'il ne gaste nos blés et nos prés». Il recouvre des amendes et fait des saisies de bêtes: Ainsi le 1 août 1723 Joseph, Pierre et Jean Blanc ne voulant pas payer l'amende, voient leurs 20 brebis confisquées puis mises en vente.

**Jean Sigot, champier, le 23 janvier 1733, « s'est aperçu que dans la blétonnée des habitants du bourget lieudit lechier ont avoit coupé deux piesses de bois qu'on les a enlevé et qu'ayant suivi la trasse il a reconnu qu'elles ont esté trainée dans la maison de Pierre Ollagnier dudit bourget »**



Il veille à l'état sanitaire des troupeaux pour limiter les épidémies notamment «la boussa», il délimite les quartiers de forêt ouverts à la pâture, il fixe le nombre de bêtes autorisées et la taxe pour les supplémentaires payables à la Saint Jean-Baptiste ou la fête de Marie Madeleine. En 1730 on nomme un deuxième champier.

Taille, Capitation, Lançon royal (ancienne gabelle sur les bêtes à laine), «paskérium» (le lait d'1 jour), Dîme à l'abbaye d'Oulx et contributions aux vaudois, sont les contributions à payer à l'Escarton et qu'il fallait acheminer à Luzerne «sous peine d'estre pillés ou brulé» comme en 1692 qui avait marqué les mémoires avec le décès de 5 cerveyrins.

La pratique religieuse est forte, le catéchisme, la messe dominicale, on ne travaille pas le dimanche. La visite de l'évêque: une «mission» est un événement. Des croix et des oratoires sont implantés ici et là dans le village. Les «offices étaient célébrés en montagne de juillet à



septembre» dans les chapelles de chaque hameau. La chapelle Notre Dame de la Gravière ou Notre Dame de la place est au milieu des maisons. Permission est donnée d'y faire les baptêmes. Le «curé» réside sur place (Jean Colaud en 1688 ne célébrera pas la messe pendant 15 jours pour obtenir des travaux à la cure). Il est assisté d'un «prêtre secondaire», pour l'aider et faire l'instruction religieuse, ainsi que d'un «procureur»; il y a des prieuses et

des choristes. La Confrérie de Saint Michel est établie en 1704 par une bulle du pape Clément onzième. La Confrérie des Pénitents noirs se charge plus particulièrement des enterrements avec les prieuses, ils ont lieu à l'église Saint Michel, située de l'autre côté de la rivière, entourée du cimetière mais éloignée des habitations.

On se retrouve à l'église, aux fêtes religieuses, aux veillées, dans les auberges, aux moulins et aux fours: communal, four à chaux, fours à plâtres, aux fontaines et lavoirs sans compter les «paroirs», les «fouloirs de draps» et les métiers à tisser.

La crainte des incendies des maisons et granges est forte, malgré la «Patrouille» (incendies des 2/11/1708, 2/11/1723, 14/09 et 14/12/1724, 46 particuliers le 24/01/1731). En cas de feu on sonne la cloche, en 1741 il y a 1 homme de garde à l'Alpe et 1 à Terre Rouge.

Chaque famille possède en général 2 ou 3 vaches, une dizaine de moutons, 1 ou 2 chèvres, souvent gardés par les enfants. En automne à la Saint François et «jusques la faiste de tous les sains» beaucoup vont hiverner en Piémont (certains en profitent pour vendre des bêtes et de la laine), d'autres troupeaux descendent en Embrunnais ou en Provence. On achète aussi des bêtes pour les engraisser l'été et les revendre à la foire d'automne à Briançon ou jusqu'à la fin mai et les cerveyrins doivent concilier l'arrivée de la neige et les exigences des faucheurs d'outre-mont quand ils sont en retard. Ces troupeaux reviennent au printemps, l'été les bêtes partent en altitude. La vente des produits du travail de la laine et du chanvre se fait dans les marchés et lors des 4 foires annuelles de l'Escarton. Depuis le Moyen-Age, «Briançon était l'entrepôt des draperies du Dauphiné et du Languedoc».

**Les cerveyrins sont amateurs de soupe, on les appelle les « gamatous »**

|                             |                                               |
|-----------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>cerverin gamato</b>      | <b>cerveyrin « gamate »</b>                   |
| <b>trei m'in tâto</b>       | <b>en goûte trois</b>                         |
| <b>chié la car min so</b>   | <b>à la sixième, ça commence à aller bien</b> |
| <b>douzé véi bin</b>        | <b>à la douzième ça va bien</b>               |
| <b>vin bo tré lé clà to</b> | <b>à la vingt quatrième il éclate</b>         |

Le pain de seigle tient une grande place dans l'alimentation, le meunier le cuit au four communal, il faut prendre son tour. Chaque famille récolte les légumes de ses jardins et complète par la semoule de maïs, vin, fruits, châtaignes du Piémont, sans oublier vin et café. Quelques pommiers et poiriers, baies et herbes sauvages agrémentent le tout.

L'arrivée de la pomme de terre dans les années 1733 va permettre de limiter la hantise de la de famine et prendre la place des fèves.

On redoute les gelées ravageuses comme celles de 1709, 1714, 1732, 1735, 1739, la grêle, les tempêtes mais aussi la pâture des bêtes. Les cerveyrins demanderont souvent des dédommagements.

Les corvées rassemblent aussi les cerveyrins pour l'entretien des canaux d'irrigation, des chemins abîmés par les inondations, les coulées de boue ou les « lavanches » (avalanches), et l'entretien des forêts. La forêt est surveillée par le bannier. Un souci est de concilier le besoin de bois, la pâture et l'usage des champs, sujets de nombreuses plaintes: la chèvre sera interdite en forêts par le parlement de Grenoble en août 1735. Des gardes à cheval feront des visites à partir de 1733.

**5 février 1715 : « la quantité de torrents qui traversent ledit territoire font des dégâts considérables parce qu'ils enflent extraordinairement lorsque les neiges fondent, les avalanches y causent les mêmes désordres parce qu'elles ne peuvent estre arrêstées par les bois qui ont este coupés pendant le dernière guerre en manière que leurs fonds quoique cultives comme des jardinets ne sauraient produire pour payer leurs charges »**

**Ordonnance de l'Intendant de Briançon 7 octobre 1723 : « instituant deux corvées chaque année une au mois d'avril l'autre au mois de novembre. Celle du printemps pour élaguer les jeunes arbres , nettoyer et arracher où ils seront trop épais et les transplanter....et celle d'automne sera pour cueillir des pommes ce pins et de mélèze dans des lieux dégarnis ...assortis d'une interdiction de faire paître chèvres et autres bestiaux, puis repeuplé et planter »**

L'Ecole se tient de la Toussaint au 1er mai afin de libérer les enfants pour les travaux agricoles. En 1710 Jacques Sezanne-Bert est l'instituteur en place. Le 1 décembre 1715 il est décidé de prendre: «2 metres d'école pour l'avancement de la jeunesse attendu qu'un seul ne peut subvenir à la grande cantité d'enfants»: Nicolas Albertin (payé 45 livres) et Jean Vincent (15 livres)». L'école est payante pour les filles (1727).

Pendant les guerres, les communautés sont fortement mises à contribution

Cervièrès doit «fournir l'étape» : «Il passe souvent des détachements et que de temps en temps il leur faut donner des rafraîchissements, pain, fromages et mesmes quelques bouteilles de vin aux officiers» (31 août 1710).





Il faut fournir aussi l'hébergement, les vivres, des mulets pour les transports pour les soldats, du bois pour le chauffage, les palissades etc. Le 5 février 1702, le Consul demande «répartition de 27 bêtes a bas qui faut fournir par notre escarton de Briançon pour porter les vestiaires des gendarmes et autres officiers , Cervières doit fournir 1 mulet fourni par tour de rôle par nos habitant».

Cervières doit aussi fournir des hommes: des levées répétées de jeunes hommes sont effectuées: 27 février 1701: «levée d'hommes pour la milice non mariés, âges de 22 ans au moins et d'au moins de 5 pieds». En juillet 1701 le consul de Briançon ordonne: «les baillages des montagnes sont obligés à fournir 45 hommes soldats de milice pour allere garder le château queyras». On tentait parfois de s'y soustraire!

Tout cela fait souvent l'objet de requêtes (ainsi le Consul ira à Grenoble 16 jours), d'emprunts auprès de particuliers ou des communautés voisines. Cervières «réclame des communautés qui nous doivent de l'escarton depuis vingt années comme aussi du bois qui nous est dû par l'hôpital et munitions depuis longtemps».

Le 20 décembre 1707: un arrêté du Roi accorde 10.000 livres aux briançonnais en diminution de la taille, dont 1 000 pour Cervières pour « l'achat de grains pour les incendiés de Cervières».

Le 17 sept. 1718, la communauté de Cervières supplie « Monseigneur de la cour du Parlement (de Grenoble) de lui vouloir accorder le temps nécessaire à payer les dits arrérages...10 ans »... « beaucoup de dettes qu'elle a contracté pendant les 2 précédentes guerres

particulièrement pour la contribution aux vaudois..Ledit lieu de Cervières commune frontière ayant esté continuellement chargé de gens de guerre et de 5 régiments, le 2 novembre 1708 à l'occasion duquel logement le feu a pris dans la maison d'Esprit Faure...qui estoit plaine de gens de guerre et ledit lieu fut entièrement incendié et les habitants perdirent outre leurs maisons, tous les effets...».

*Nombre des Rations tant de foin que d'avoine pour lesquelles les Comm. les nommées cy apres ont esté employées sans lestat arrêté par monseigneur l'intendant des fourrages fournis aux équipages de m<sup>rs</sup> les officiers généraux en 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711 et aux troupes d'infanterie, cavalerie que j'ayont pendant les années de 1706 et 1707*

| Cervières                                       | Cervières | Nombre des Rations de foin d'avoine |
|-------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| équipages de régiments auxquels elles ont donné |           |                                     |
| 70 au Régiment de dragons                       | 541       | 134                                 |
| 70 au Régiment d'infanterie royal Comtois       | 1530      |                                     |
| 71 au Régiment de cavalerie de Lully            | 400       | 400                                 |
| 72 au Régiment de cavalerie d'Anjou             | 574       | 574                                 |
| 73 au Régiment de cavalerie de Languedoc        | 1120      | 1120                                |
|                                                 | 4055      | 1818                                |

**Compte des rations de foin et d'avoine fournies par la communauté de Cervières de septembre à novembre 1706 aux officiers généraux et troupes d'infanterie, cavalerie et dragons. Ce compte, comme bien d'autres, est intégré dans les comptes de l'escarton de Briançon afin que celui-ci rembourse ces fournitures aux Cerveyryns. Les paiements ont souvent été effectués bien des années plus tard ... (Archives départementales des Hautes-Alpes, fonds des Escartons, E731.)**



Texte élaboré par Catherine Gatineau et Mireille Raymond, sur la base des recherches de Catherine Gatineau dans les registres paroissiaux, cadastres, archives séries BB 1, BB 3, BB 4 , DD,F... , et délibérations du conseil municipal.



# En marge des traités:

## Le pont neuf, une vieille histoire

L'inondation dévastatrice de juin 1957 a balayé tout ce qui à Cervières même, était à sa portée: deux maisons, deux ponts, le moulin, les baraquements de la douane, sans parler de la route des prés, terres arables et des vergers bordant la Cerveyrette. Tout, sauf le Pont Neuf à l'entrée aval du village, qui, seul resta debout, ayant vaillamment soutenu l'assaut des eaux tumultueuses et du choc des pierres arrachées plus haut; mais qu'il fallu bientôt démolir avant de le reconstruire dans le cadre d'une réfection globale de la voirie.

Le pont ainsi disparu, familier à tous les anciens, remontait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sinon plus avant. Il avait succédé à un pont, vraisemblablement en bois sur culées de maçonnerie sommaire et établi plus près du niveau d'étiage, au même endroit, depuis fort longtemps, refait en partie ou en totalité après chaque grosse crue. Le réaménagement est lié à la construction, entre 1820 et 1840, de deux « grands chemins » (on dirait aujourd'hui « routes carrossables ») substitués alors aux simples « chemins » (sentiers muletiers plus ou moins larges selon les besoins, en moyenne quatre empan, soit environ un mètre) qui desservaient d'une part le Col d'Izoard et le Queyras, d'autre part la Haute Vallée. Avant d'en venir à cette importante modification du paysage, disons quelques mots de l'histoire antérieure de notre pont, appelé constamment le Pont Neuf, au moins depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Les documents anciens (cadastre, états financiers, registres de notaires etc.) mentionnent, dans un latin parfois approximatif un lieu dit les « Côtes du Pont Neuf»: « in loco dicto Costae Pontis novi », « in Costis De Ponte Novo ». Indication précieuse dans la mesure où ce toponyme est encore en usage et permet ainsi une localisation exacte. Plus tard, en 1588, un rapport de vacations communales nous livre la note suivante: « le 2 juin, le consul Michel a fourni à des particuliers faisant le Pont Neuf du pied de ville vin blanc 8 pots -16 sols.

André Frézet fils dudit Michel le dit jour a fourni au(x) dits particuliers faisant ledit pont seigle, 15 livres -11 sous (...) - Jacques Faure, f. Michel le jour dernier escript a fourni auxdits particuliers faisant ledit pont tomme – 5 livres 5 sols 6 deniers ».



La dénomination Pont Neuf donne à entendre qu'à un certain moment- qui reste à déterminer - et pour une raison pressante à expliciter elle aussi, ce que nous tenterons de faire - il fut décidé de construire un deuxième pont en aval du pont joignant les deux parties de l'agglomération cerveyrine, l'adroit et la Rua. La mention « Pied de Ville » pourrait suggérer (simple hypothèse) que dès le XV<sup>e</sup> siècle, le village s'étendait, de part et d'autre de la Rua, sur la rive gauche de la Cerveyrette où il devait subsister jusqu'à l'incendie de 1944; le nouveau pont permettait ainsi un accès direct (autre hypothèse) aux nouveaux quartiers et, de là, au chemin du Laus, du Blétonnet, d'Izoard et du Queyras. Mais outre ces supputations sur le transfert d'une rive à l'autre ou l'extension du village, une explication s'impose: l'importance croissante, précisément, dès le XIV<sup>e</sup> siècle (au moins) du Col d'Izoard comme lieu de passage obligé entre Briançon - et , au delà, une grande partie du royaume - et le Queyras.

La reconnaissance officielle, en 1343, de la fédération (ou république) des Escartons entraîna de nombreux voyages d'un versant à l'autre du col, ce dernier présentant en toutes saisons moins de difficultés que la combe du Guil, déjà inenvisageable à cause de la longueur du trajet et cela même après l'ouverture, fort tardive, d'une route réputée carrossable. A ce motif s'ajoutent les innombrables déplacements dus aux relations politiques, économiques, diplomatiques ainsi qu'aux conflits de toutes natures.

Un deuxième pont se révélait nécessaire pour éviter détours et embarras. D'autant que comme, l'atteste un document de 1743, cité par Catherine Gatineau, la voie d'accès au Queyras par le Col d'Izoard parut très vite « la seule praticable par l'artillerie » (Cervières Tome I p.90). C'est là que franchissant non plus les cols mais les siècles, nous en arrivons au Traité d'Utrecht.

En 1713 s'inverse la polarité Mont-Dauphin/Briançon, les deux principales places fortes du Haut Dauphiné. La frontière se rapproche dangereusement de Briançon, dont il importe de renforcer la protection, tandis qu'elle s'éloigne de Mont-Dauphin,



renforcer la protection, tandis qu'elle s'éloigne de Mont-Dauphin, puisque, sous le fallacieux prétexte d'un alignement sur la limite naturelle des eaux pendantes, la vallée de l'Ubaye est cédée à la France en « échange » (!) des trois escartons d'Oulx, Val-Cluson et Château Dauphin, qui prennent le nom de « vallées cédées ». Le perfectionnement de l'artillerie et l'amplification de la logistique et des transports à la fin du XVIIIe

siècle vont imposer la construction dans la vallée de Cervières, désormais contiguë au Piémont, d'une route praticable aux attelages à deux chevaux de front, notamment dans la Haute Vallée et aussi d'une route de même type pour desservir le Queyras, où le col Agnel si important (Rabelais le mentionne dans ses guerres picrocholines), devient frontalier.

Ces deux routes commandaient par le Pont Neuf, jusque là- nous sommes dans le deuxième quart du XIXe Siècle - pont en bois sur culées en blocage appelé à se transformer dans les années qui suivent en un pont en arche de pierres bâties avec parement de tuf, trottoir et rambarde en fer.

C'est le Pont Neuf tel que nous l'avons connu et fréquenté jusqu'en 1957, date à laquelle, la chaussée de terre rapportée qui lui faisait suite ayant été soufflée par l'inondation, on lui substituera un pont de même facture, mais renforcé et élargi.

Raoul MARIN



# Association "Les Aittes"

Raymond Colomb a réalisé un diaporama sur le patrimoine militaire de la vallée de Cervières. Il sera projeté les jeudis 18 juillet et 22 août 2013 ( lieu et heures publiés par voie d'affichage).

## Le livre de Marie Lou Labourdenne

~ Beaucoup d'entre nous connaissent Marie Louise Labourdenne qui petite fille, à sillonné les pentes de L'Alp du Pied et du Bourget avec ses parents et nous raconte dans un livre poignant, sa vie dure et émouvante de Cerveyrine née en 1942. En 2009 Marie-Lou avait édité ce livre «Sur le chemin des Églantines » dont l'édition s'était rapidement épuisée. Fin 2012 le livre à été réédité. Nous tenons à lui témoigner notre admiration pour son courage, sa tenacité et son sourire aussi. Vous pourrez trouver son livre sur Cervières, au Musée, à la ferme pédagogique et au siège de l'association et à Briançon, à la librairie Alpine.



## Bénédiction de la chapelle du Blétonnet



C'est au cours d'une des rares journées ensoleillées du mois de Mai que la chapelle Saint Gervais et Saint Protas a reçu la bénédiction de l'abbé Bertrand Gournay afin de redémarrer sa vie de chapelle d'alpage.

A cette occasion une cloche toute neuve va pavoiser du haut de son petit clocher et pourra résonner à nouveau dans cette jolie vallée du Blétonnet.

Nous étions nombreux pour cette célébration, dans un esprit convivial et joyeux.

Incendiée pendant la guerre, la chapelle doit sa reconstruction à l'initiative de Bernard Jamais dont le père fut l'un des quatre soldats tombés et tués en embuscade le 19 mars 1945 .

Ne manquez pas de visiter ce beau site émouvant et emprunt d'histoire.

